

Travaux de la Chambre

sur les bills fiscaux. Or, la discussion n'a pu s'éterniser pour la simple raison que les bills fiscaux n'ont pas été mis en délibération.

Le leader du gouvernement à la Chambre a dit aujourd'hui que les bills fiscaux seraient mis à l'ordre du jour lundi et si c'est vraiment son intention, j'espère qu'il nous en avisera, que nous entamerons l'étude de ces bills à 3 heures, lundi et que nous poursuivrons cette étude jusqu'à la fin. Les députés qui siègent à la Chambre depuis un certain temps sont habitués aux changements d'horaire, mais les nouveaux venus sont déconcertés de nous voir sauter d'un sujet à l'autre comme nous le faisons continuellement. Je trouve qu'ils ont raison, et j'imagine que certains des ministres se sont fait dire la même chose. Je prie le gouvernement de ne pas nous engager dans un cercle vicieux en nous disant d'une part que nous ne serons pas saisis de projets de loi importants—et je les attends toujours—avant d'en avoir fini avec les bills fiscaux et d'autre part de ne pas faire procéder la Chambre à la lecture de ces derniers.

M. Baker (Nepean-Carleton): Je remercie mon ami, monsieur l'Orateur, de ses bons conseils. Nous avons l'intention d'annoncer la lecture des bills fiscaux la semaine prochaine et d'en poursuivre l'étude selon les désirs du ministre des Finances pour l'aider à préparer le budget. Je reconnais qu'il est difficile de changer, mais c'est parfois nécessaire. Je suis aussi opposé aux changements d'ordre du jour que le député de Winnipeg Nord-Centre et j'essaierai de les éviter autant que possible.

Je dois dire, cependant, que j'ai été favorablement impressionné par notre traitement du bill C-6. Il a été renvoyé au comité. Nous avons étudié la loi sur le ministère des Postes. Je pense que nous commençons du bon pied j'espère que cela va continuer.

Au sujet de bill sur les anciens combattants, je n'ai rien d'autre à ajouter à ce que j'ai dit au député la semaine dernière. Je crois lui avoir dit que c'était une question que nous considérons importante également. J'essaierai de me rappeler les instances qu'il a présentées et l'esprit dans lequel il l'a fait.

M. Knowles: N'attendez pas le 11 novembre pour vous décider à agir.

[Français]

M. Lachance: Monsieur le président, étant donné le souhait unanime exprimé par les porte-parole de l'opposition à l'égard du bill C-15, la loi sur l'accès à l'information, et le vœux du ministre lui-même à l'effet qu'il espérait que ce bill devienne loi d'ici Noël, et étant donné la litanie de bills qu'il nous a donnée pour le menu législatif de la semaine prochaine, avant l'étude du bill C-15, est-ce que je pourrais l'exhorter à bien vouloir mettre ce bill C-15 sur l'ordre de ses priorités législatives, afin qu'on puisse le déférer au Comité de la justice et des questions juridiques et faire les observations qui s'imposent et qu'il revienne éventuellement à la Chambre et être adopté avant Noël?

[Traduction]

M. Baker (Nepean-Carleton): Monsieur l'Orateur, moi aussi je m'intéresse beaucoup à ce projet de loi et je me réjouis

[M. Knowles.]

de voir que le député s'y intéresse également. J'ai besoin de la collaboration de l'autre côté pour assurer la bonne marche de nos travaux. Je suis prêt à considérer toute proposition ayant trait à ces mesures fiscales et à d'autres projets de loi, comme nous le faisons d'ordinaire, de sorte qu'il sera possible, avec l'accord de tous, de consacrer un certain temps à l'étude de ces projets de loi. Je suis ouvert aux suggestions.

Je voudrais signaler aux députés qu'il est fait mention dans le *Feuilleton* d'un comité d'étude sur l'énergie nucléaire. Il a été question dans le discours du trône de quatre comités spéciaux qui seraient chargés d'étudier des questions qui intéressent tous les députés. Quand ces questions seront à l'ordre du jour, j'aimerais qu'on puisse fixer un délai précis pour leur étude, un délai raisonnable afin de permettre aux comités de la chambre de poursuivre leurs travaux. Je remercie le député de sa suggestion.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

M. MACKEY—LES PRODUITS DANGEREUX—EXPLICATIONS DE LA RÉPONSE DONNÉE AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, au début de la semaine quand le député de Regina-Est (M. de Jong) m'a interrogé à propos de l'isolation des maisons, je lui ai fait savoir que ce type d'activité relevait depuis peu de la loi sur les produits dangereux. J'aurais dû préciser davantage et pour qu'on sache à quoi s'en tenir, je signale à la Chambre que c'est l'isolant à la cellulose qui depuis peu relève de la loi sur les produits dangereux.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. RODRIGUEZ—LES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES, DU COMMERCE ET DES QUESTIONS ÉCONOMIQUES—PRÉCISIONS APPORTÉES PAR LE MINISTRE

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, pendant que j'étais absent de la Chambre hier un honorable député a soulevé la question de privilège à cause d'un malentendu. Je n'ai jamais refusé de témoigner devant le comité des finances de la Chambre ni refuser de venir y témoigner, si j'étais invité, avant le gouverneur de la Banque du Canada. Le comité des finances ne m'a jamais demandé de témoigner avant le gouverneur Bouey.

J'avais fait savoir au comité des finances par mon représentant que d'après moi, il serait préférable que le gouverneur Bouey témoigne le premier. C'était lui-même qui avait demandé à témoigner le premier, car il savait que tout délai pourrait avoir une influence néfaste sur le milieu de la finance, sur les marchés financiers, etc. Voilà pourquoi, par l'intermédiaire de mon représentant au comité des finances, j'ai dit que je préférerais que le gouverneur Bouey témoigne le premier et que je témoigne après lui.